

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 12 mars 2012

<b>Représentant(e)s</b>			
<b>Adrien-Gamache</b>	—	<b>Lajeunesse</b>	Mélanie Lajoie
<b>André-Laurendeau</b>	—	<b>Laurent-Benoît</b>	—
<b>Antoine-Brossard</b>	Marie-Élène L'Espérance Louise Lalumière (S)	<b>Le Déclit</b>	—
<b>Armand-Racicot</b>	Lélia Tabard	<b>Lionel-Groulx</b>	—
<b>Bel-Essor</b>	—	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	—
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	—	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	Lynda Roy
<b>Carillon</b>	Steve Michaud	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	—
<b>Charles-Bruneau</b>	Jean-Luc Lafleur	<b>Mgr-A.-M.-Parent</b>	Isabelle Émard
<b>Charles-LeMoynes</b>	—	<b>Monseigneur-Forget</b>	—
<b>Christ-Roi</b>	Mylène Mercier	<b>Paul-Chagnon</b>	Annik Provost
<b>Curé-Lequin, Du</b>	Yanick Cyr	<b>Paul-De Maricourt</b>	—
<b>D'Iberville</b>	Nathalie Kléber	<b>Pierre-Brosseau</b>	Denis Cadotte
<b>De La Mosaïque</b>	Julie Mercier	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Isabelle Tardif
<b>De Maricourt</b>	Louise Lafleur	<b>Pierre-Laporte</b>	—
<b>De Normandie</b>	—	<b>Préville</b>	—
<b>Des Mille-Fleurs</b>	—	<b>Rabeau</b>	—
<b>Des Quatre-Saisons</b>	—	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	—
<b>Des Saints-Anges</b>	—	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	Annie Beaudin
<b>Du Jardin-Bienville</b>	—	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	Monique Bastien
<b>Du Tournesol</b>	Reine Foubuë	<b>Saint-Joseph</b>	—
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Jude</b>	Annie Bélanger
<b>École des Petits Explorateurs</b>	—	<b>Saint-Laurent</b>	—
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	—	<b>Saint-Romain</b>	—
<b>Félix-Leclerc</b>	—	<b>Samuel-De Champlain</b>	Isabelle Girard
<b>Gaétan-Boucher</b>	—	<b>Secondaire participative l'Agora</b>	Lynda Roy
<b>Gentilly</b>	Marie-France Craig	<b>Tourterelle</b>	Mario Bastien
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve		
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Éric Richer	<b>Comité ÉHDAA</b>	Laurent Pellerin
<b>Gérard-Filion</b>	Manon D'Astous	<b>Secrétaire administratif</b>	Guillaume Désilets
<b>Guillaume-Vignal</b>	Sophie Aucoin	<b>Participants</b>	
<b>Hélène-De Champlain</b>	—	<b>Direction générale</b>	M. Daniel Tremblay
<b>Hubert-Perron</b>	—	<b>Organisation scolaire et transport</b>	M. Pierre Vocino
<b>Internationale de Greenfield Park</b>	Gessie Exantus	<b>Ressources financières</b>	M. Denis Sylvestre
<b>Jacques-Ouellet</b>	Stéphane Lambert		
<b>Jacques-Rousseau</b>	Jacques Séminaro		
<b>Joseph-De Sérigny</b>	—		

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Monique Bastien déclare, après constatation du quorum, l'assemblée ouverte à 19h23.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP-1048-12-03** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

**AFFAIRES EN COURS**

6. Règles d'allocations budgétaires 2012-2013
  - 6.1. Questions des représentants
7. Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport
  - 7.1 Questions des représentants
8. Calendriers scolaires 2012-2013
  - 8.1. Recommandations

PAUSE

**AFFAIRES INTERNES**

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 février 2012
10. Autres points
11. Parole au délégué à la FCPQ
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Levée de l'assemblée

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

Mme Monique Bastien souhaite un bon retour de la semaine de relâche à tous les représentants.

**5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Mme Bastien présente M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint—Région A, qui remplacera

M. Anthony Bellini en son absence.

### **5.1. Questions des représentants**

Mme Marie-Élène L'Espérance veut connaître la position de la commission scolaire par rapport aux étudiants des cégeps qui demandent l'appui des élèves du secondaire dans leur mouvement de grève, entre autres, avec le grand rassemblement prévu le 22 mars prochain.

M. Tremblay précise que la commission scolaire considère que la place des étudiants est à l'école; dans l'éventualité d'une absence, celle-ci serait non motivée. Relativement aux enseignants, si ceux-ci profitaient de l'occasion pour débrayer, cela serait considéré comme une grève illégale, en raison de leur convention collective, et ils seraient mis à l'amende. La direction générale et les directions d'établissement surveillent présentement l'évolution de la situation pour assurer la présence de tout le monde.

## **AFFAIRES EN COURS**

### **6. RÈGLES D'ALLOCATION BUDGÉTAIRE 2012-2013**

#### **6.1. Questions des représentants**

En réponse à une question posée lors de la dernière assemblée, M. Tremblay précise que l'école Marie-Victorin (Longueuil) a effectivement deux postes de secrétaires, car elle possède deux bâtiments.

M. Denis Sylvestre indique que des écoles ont été rajoutées à l'annexe 1 (Saint-Jude, Bel-Essor et Le Déclit). Par ailleurs, il n'y a pas de taux de sortie sans diplôme pour les écoles Saint-Jude et Bel-Essor, car il n'y a pas de diplomation pour ces deux écoles.

Mmes Nathalie Kléber et Isabelle Tardif, ainsi que M. Serge Lefebvre, posent des questions à M. Denis Sylvestre. Il en ressort les éléments suivants :

- Le taux de sortie sans diplôme de l'école d'Iberville sera corrigé avec le taux de l'école Mgr-A.-M.-Parent, soit 26,40%.
- Il n'y aura sensiblement pas de différence majeure pour la grande majorité des écoles avec les nouvelles règles d'allocations budgétaires. Celles-ci visent surtout la simplification de la section 11, mais les méthodes de répartition resteront les mêmes. Les sommes devraient rester sensiblement les mêmes.
- Les sommes consacrées aux élèves HDAA (par exemple : section 4.1.2 et annexe 42) seront réparties en fonction de l'argent disponible, ainsi que de l'étude des dossiers déposés au service des ressources éducatives, plutôt que sur une méthode mathématique.

Mme Bastien rappelle aux représentants que les recommandations devront être déposées le 16 avril prochain. Dans la mesure du possible, il serait important d'acheminer les projets de résolutions au moins une semaine à l'avance pour l'exécutif.

### **7. POLITIQUES RELATIVES AU TRANSPORT, À LA SURVEILLANCE ET À LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES DANS LE TRANSPORT**

#### **7.1. Questions des représentants**

Mmes Isabelle Émard et Louise Lafleur, ainsi que M. Éric Richer, posent des questions à M. Pierre Vocino. Il en ressort les éléments suivants :

- Les parents d'un élève qui se prévaudrait du service de transport du midi en milieu d'année scolaire n'auraient qu'à défrayer les frais au prorata des jours qui restent dans

- l'année.
- Le transport scolaire doit s'autofinancer et ne peut donc pas être déficitaire. Le but de faire payer les parents pour les places disponibles, tel que décrit à l'article 8, n'est pas de récupérer de l'argent pour améliorer la situation financière de la commission scolaire. La commission scolaire n'est pas subventionnée pour les places disponibles; ceci constitue donc un privilège. La plupart des commissions scolaires chargent des frais entre 180 \$ et 300 \$ depuis longtemps pour ce genre de service. Pour l'instant, la CSMV est en déficit d'environ 75 000 \$ pour le transport.
  - L'attribution des places disponibles se fait en considérant d'abord l'élève le plus jeune et le plus éloigné de l'école. Par ailleurs, dans la plupart des demandes pour des places disponibles, la commission scolaire permet le service.
  - Si le fait de faire payer pour ce privilège peut sembler dissuasif pour certaines personnes, il faut noter qu'un tarif familial maximum de 250 \$ à partir du deuxième enfant est en place à la CSMV.
  - Dans certaines écoles d'élèves marcheurs, par exemple, l'école de Maricourt, la commission scolaire n'a pas le choix d'instaurer le service de transport, même si très peu d'enfants se trouvant en dehors des limites de distance de marche ont droit au service. Par ailleurs, les élèves qui utilisent le service des places disponibles doivent se rendre à un arrêt existant.
  - Il est à noter que la commission scolaire doit gérer un total de 144 autobus en trois vagues, matin et soir.
  - Certaines écoles ne peuvent offrir le service de places disponibles matin et soir, car les autobus sont pleins avec les clientèles du préscolaire et du primaire réunies après les classes. Dans ce cas, les parents n'auraient qu'à défrayer la moitié du coût.

Mme Bastien rappelle aux représentants que les recommandations devront être déposées le 16 avril prochain. Dans la mesure du possible, il serait important d'acheminer les projets de résolutions au moins une semaine à l'avance pour l'exécutif.

## **8. CALENDRIERS SCOLAIRES 2012-2013**

### **8.1. Recommandations**

Mme Nathalie Kléber fait la lecture de la résolution suivante :

**CONSIDÉRANT** que le calendrier scolaire est en consultation auprès du comité de parents avant son adoption par le conseil des commissaires ;

**CONSIDÉRANT** que de nombreux parents aimeraient que les enfants puissent profiter au maximum de leur soirée d'Halloween, sans en subir les contrecoups le lendemain en classe ;

**CONSIDÉRANT** que la journée pédagogique du mois d'octobre est réservée comme étant la journée Montérégienne de formation et qu'elle ne peut, par conséquent, être déplacée ;

**CONSIDÉRANT** que la journée pédagogique du mois de novembre peut-être déplacée ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est de l'intérêt véritable des enfants que la journée pédagogique suive la journée de l'Halloween ;

**IL EST PROPOSÉ** que la journée pédagogique du mois de novembre 2012 soit placée le 1er novembre 2012.

M. Jacques Séminaro fait la lecture d'une résolution de l'école Jacques-Rousseau. La résolution est la suivante :

\* Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Jacques-Rousseau du 22 février 2012.

Résolution 872-CÉ-2011-2012

**CONSIDÉRANT :**

1. L'imposition désormais d'un calendrier encadrant les fins d'étapes;
2. Le besoin pour les élèves de vivre la coupure psychologique lors des fins d'étapes prescrites par un temps de relâche après l'effort intense fourni;
3. La nécessité pédagogique pour les enseignants d'avoir un temps adéquat de planification, de concertation et de mise au point en vue de l'étape suivante;
4. Qu'il est plus facile, avec des journées pédagogiques regroupées, de tenir des activités parascolaires, culturelles, sportives ou communautaires sans empiéter sur le temps d'enseignement et ainsi garder au minimum le temps de récupération pour les élèves à leur retour;

Nous réclamons, pour le bien-être et une meilleure performance des élèves et du personnel qui œuvre auprès d'eux, qu'une formule plus conséquente, c'est-à-dire des blocs de journées pédagogiques encadrants les fins d'étapes dorénavant prescrites soient remis au calendrier scolaire pour les écoles secondaires.

Ainsi, la proposition pour l'année 2012-2013 serait :

- 8 et 9 novembre 2012, pour la fin de la première étape
- 14 et 15 février 2013, pour la fin de la deuxième étape

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Gabriel Desharnais

**QUE** les journées pédagogiques soient regroupées afin de permettre une fin d'étape et de favoriser le travail de préparation pour la nouvelle étape.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Mmes Nathalie Kléber, Monique Bastien, Marie-Élène L'Espérance, Manon D'Astous, Annie Beaudin, Annik Provost, Mylène Mercier, Lélia Tabard, Louise Lafleur, Sophie Aucoin, ainsi que MM Jacques Séminaro, Serge Lefebvre, prennent part aux discussions au sujet de ces deux résolutions. Il en ressort les éléments suivants :

- Les enseignants de l'école Antoine-Brossard souhaitent le retour des blocs de journées pédagogiques. Les écoles Gérard-Filion et Saint-Jean-Baptiste n'ont pas encore discuté de ce sujet.
- Il faut se rappeler que les représentants au Comité de parents représentent les parents et leurs enfants; les membres du personnel sont consultés selon leurs instances respectives.
- Anciennement, il semble que les blocs de journées pédagogiques n'étaient pas utilisés à bon escient par tout le personnel. Puisque le renouvellement pédagogique demandait d'avoir une formation continue, la meilleure option a donc été d'étaler les journées dans tout le calendrier afin d'en avoir une par mois.
- Les journées pédagogiques sont des journées de planification. Si certaines directions ont de la misère à faire rester leurs enseignants lors de ces journées, il faudrait voir avec elles. Il faudrait aussi arrêter de regarder ce qui s'est fait par le passé.
- Ce qui est demandé présentement par les enseignants, ce sont des blocs de deux jours, et non trois comme par le passé.
- De nombreux parents se préoccupent de la répartition des journées pédagogiques, surtout en fonction des spécialités.
- Certaines commissions scolaires placent déjà une journée pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre. L'idée de l'instaurer ici n'est donc pas de déresponsabiliser les parents, mais

de regarder ce qui se fait ailleurs.

- Au lieu de l'inscrire au calendrier, les écoles qui le désirent pourraient se servir d'une journée pédagogique mobile le 1<sup>er</sup> novembre. Par ailleurs, ces journées mobiles sont déterminées par la direction et les enseignants, et non par le conseil d'établissement.
- Il est à noter que les calendriers du primaire et du secondaire sont pareils.
- Pour information, le comité de parents de la commission scolaire des Patriotes n'était pas en faveur de l'idée de placer une journée pédagogique au 1<sup>er</sup> novembre. Par ailleurs, à la CSP, il n'y a pas de journées pédagogiques mobiles.

M. Tremblay informe les représentants que des négociations sont en cours avec le syndicat de Champlain concernant le calendrier, puisque celui-ci relève de l'entente locale. L'objectif de déplacer une journée pédagogique de fin d'année dans le calendrier est de rentabiliser au maximum les journées pédagogiques. Par ailleurs, l'école ne finirait pas après le 24 juin, mais pourrait commencer plus tôt.

Mme Bastien appelle le vote sur la résolution de M. Jacques Séminaro.

**POUR : 25**

**CONTRE : 2**

**ABSTENTIONS : 4**

**ADOPTÉE MAJORITAIREMENT**

Mme Bastien appelle le vote sur la résolution de Mme Nathalie Kléber.

**POUR : 12**

**CONTRE : 19**

**ABSTENTIONS : 0**

**REJETÉE MAJORITAIREMENT**

**CP-1049-12-03**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Jacques Séminaro que le Comité de parents recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document *Calendrier scolaire 2012-2013* déposé en y apportant les recommandations de l'école Jacques-Rousseau.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**AFFAIRES INTERNES**

**9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 FÉVRIER 2012**

**CP-1050-12-03**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 13 février 2012 tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**10. AUTRES POINTS**

Mme Bastien indique qu'un point sera mis à l'ordre du jour de la séance du 16 avril prochain concernant le congrès de la FCPQ qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2012.

**11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ**

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités à la *Fédération des comités de parents du Québec*. Une version papier de son résumé est disponible à l'entrée. Il a entre autres été questions des sujets suivants :

- Le *Rendez-vous CSQ de l'éducation 2012* s'est tenu les 21 et 22 février dernier à l'Hôtel

Sheraton. Des renseignements sont disponibles à l'adresse suivante : [rendez-vous2012.csq.qc.net](http://rendez-vous2012.csq.qc.net).

- Les membres des comités de parents sont invités à participer à une formation au sujet de la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire. La formation se déroulera du 7 au 10 mai 2012 à Longueuil.
- Un sondage pancanadien sur la situation actuelle du système d'éducation public peut être rempli à l'adresse suivante : [surveys.ipsosinteractive.com/wix/p1421720343.aspx](http://surveys.ipsosinteractive.com/wix/p1421720343.aspx).
- L'exécutif de la FCPQ se rencontrera le 17 mars prochain. Il est encore temps de répondre par courriel aux deux questions touchant la planification stratégique :

1- *Comme parents engagés dans les comités scolaires, quel est l'enjeu qui aura le plus d'impact sur vous au cours des 5 prochaines années ?*

2- *En quoi votre Comité de parents aurait-il besoin de soutien pour faire face à l'enjeu que vous avez identifié à la question 1 ?*

M. Lefebvre donne comme suggestion le thème de la restructuration des commissions scolaires comme idée de réponse.

Mme Nathalie Kléber rappelle que ces deux questions manquent de clarté et qu'elles font partie d'un discours très large.

Mme Marie-Élène L'Espérance demande des précisions sur la conférence dont il était question lors de la dernière rencontre.

M. Lefebvre indique qu'environ 250 personnes ont assisté à la conférence sur l'intimidation. Le comité de parents de la commission scolaire des Patriotes compte tenir une deuxième conférence sur un autre sujet prochainement.

M. Laurent Pellerin trouve dommage que l'on n'entende pas parler davantage de la survie de nos écoles publiques. Celui-ci se questionne sur le financement du secteur privé à hauteur de 60%. Il se demande si le Comité de parents ne pourrait pas promouvoir le développement et la survie de nos écoles publiques.

M. Lefebvre indique que la Fédération ne peut prendre position si les parents ne prennent pas part au débat.

Mme Bastien informe les représentants que le plan d'organisation scolaire au secondaire s'en vient en avril et qu'il devrait être en lien avec la mise en marché des offres de services de nos écoles. Une des problématiques vécues à la CSMV est que les bons coups ne sont pas très médiatisés. De plus, elle rappelle que s'il n'y avait pas de financement du privé, les écoles publiques ne suffiraient pas à la demande.

Mme Lélia Tabard se demande comment les parents peuvent alimenter le débat.

Mme Bastien précise que le Comité de parents devrait travailler sur un document et l'envoyer à la Fédération.

Mme Louise Lafleur croit qu'il serait intéressant de faire un sondage pour savoir combien d'enseignants de la commission scolaire envoient leurs enfants au privé.

## **12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

Mme Bastien, en l'absence des deux parents-commissaires, fait un résumé des derniers sujets du conseil des commissaires.

- Adoption de la *Politique relative aux contributions financières des parents d'élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*.
- Informations sur la rétrocession du 31, avenue Lorne à St-Lambert .
- Résolution concernant l'achat regroupé en matière d'assurances.
- Résolution concernant la *Répartition des services éducatifs 2012-2013*.

- Adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et actes d'établissement 2011-2015*.
- Résolution concernant les élèves du préscolaire de l'annexe Charles-Bruneau.
- Résolution concernant l'autorisation de vente d'immeubles pour taxe impayée.
- Résolution concernant le *Régime d'emprunt à long terme*.
- Résolution concernant l'autorisation pour un appel d'offres en produits ménagers de cinq ans.
- Information sur le Protecteur de l'élève.

Mme Bastien fait la lecture d'une lettre de la présidente du conseil des commissaires, Mme Lucie Désilets, qui tient à remettre les pendules à l'heure concernant des informations médiatisées dernièrement par un quotidien, à propos de l'utilisation des fonds publics pour différentes activités des commissions scolaires.

### **13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières activités du comité. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- La présentation de M. Sylvestre sur les *Règles d'allocations budgétaires*.
- Les *Règles de régie interne* ont finalement été adoptées avec certains changements.
- Un membre du comité a assisté à une présentation offerte par le *RIPPH* (Réseau international sur le processus de production du handicap) concernant le document *MHAVIE*. Ce document est d'une grande utilité quand vient le temps de préparer le plan d'intervention de son enfant. Des informations peuvent être trouvées à l'adresse suivante : [ripph.qc.ca](http://ripph.qc.ca).
- Le comité a discuté des coupures de 1,5 million \$ à la commission scolaire de Laval. Les membres s'inquiètent des coupures qui pourraient toucher les jeunes dans le prochain budget provincial.
- La création d'une nouvelle initiative pour faciliter la transition entre l'école et la vie active (TÉVA) des élèves handicapés. Un comité a été mis sur pied afin de développer des projets pilotes et l'école Mgr-A.-M.-Parent est très intéressée.
- L'AQETA a offert une formation sur les logiciels pouvant aider des élèves dyslexiques. De plus, avec le projet de loi 21, il est fort possible que la dyslexie soit considérée comme un trouble de santé mentale. Les représentants peuvent contacter Mme Isabelle Tardif à ce sujet.

### **14. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Mélanie Lajoie, se demande s'il est normal que les élèves marcheurs ne puissent se rendre plus de dix minutes avant le début des classes dans le parc en revenant du dîner, alors que les élèves qui fréquentent le service de garde peuvent y jouer. Selon la direction, il semble qu'un seul surveillant supplémentaire pourrait s'occuper de cent élèves.

Mme Bastien répond qu'il a plusieurs écoles qui sont aux prises avec ce problème. Par ailleurs, les ratios des services de garde doivent effectivement être respectés. Par contre, plusieurs milieux ont réussi à régler cette problématique à l'interne, avec des enseignants qui choisissent la surveillance comme tâche.

Mme Sophie Aucoin demande s'il est vrai qu'en raison d'une pénurie d'enseignants, la commission scolaire doit faire appel à des enseignants qui n'ont pas encore leur diplôme. Ceci a pour effet, par exemple, que les derniers bulletins sont incomplets, car certains élèves ont plusieurs enseignants qui en sont à différentes étapes de leur formation.

Mme Bastien vérifiera auprès de la direction générale, car elle n'a jamais entendu parler de « pénurie » d'enseignants.



**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-1051-12-03** L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte de lever l'assemblée. Il est 20h46.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

Monique Bastien  
Présidente

---

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

---